

**SIMON MARCIL  
MIRABEL**

**TOWNHALL REPORT  
ON ELECTORAL REFORM  
PUBLIC CONSULTATION**



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

**SIMON MARCIL  
MIRABEL**

**RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS  
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME  
ÉLECTORALE**

<b>LES CONSULTATION(S)</b>			
<b>Date (s) de (s) la rencontre (s)</b>	<b>Heure et Durée (de quelle heure à quelle heure)</b>	<b>Lieu de la consultation</b>	<b>Total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)</b>
1. 30 sept. 2016	18h30 à 21h00	3014, Chemin d'Oka, Ste-Mathe-sur-le-Lac	29 personnes présentes
2.			
3.			
4.			
<b>Forme :</b> <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input checked="" type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input checked="" type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input checked="" type="checkbox"/> Conférenciers invités <input type="checkbox"/> Autre (SVP, spécifier) :			
<b>LES SUJETS ABORDÉS (sommaire)</b>			
<input checked="" type="checkbox"/> Modes de scrutin	<input checked="" type="checkbox"/> Changement au mode de scrutin actuel	<input checked="" type="checkbox"/> Participation électorale	<input checked="" type="checkbox"/> Accessibilité et inclusion
Vote obligatoire <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Vote en ligne	<input checked="" type="checkbox"/> Représentation locale	Autre (svp spécifier) <input type="checkbox"/>

<b>QUESTIONS DE DISCUSSION</b>
<b>Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (bénéfices/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)</b>
<p>Suite à la consultation organisée par le bureau du député de Mirabel, Simon Marcil, plusieurs citoyens présents se sont questionnés au sujet de notre mode de scrutin actuel. Faut-il le rappeler, le mode de scrutin majoritaire à un tour comporte son lot de défauts et ne procure que très peu d'avantages au point de vu d'une saine démocratie.</p> <p>Suite à la présentation des différents modes de scrutin devant les citoyens, des citoyens ont d'abord questionné le processus de représentation découlant de notre mode de scrutin actuel. Il fut notamment question, d'une part, de la valeur accordé à un vote exprimé dans une</p>

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

circonscription que nous appelons communément «château fort». Il s'agit d'une circonscription appartenant depuis plusieurs élections à un même parti politique. Ainsi, ces citoyens se sentent préoccupés par la valeur de leur vote. Notons que le système actuel semble, aux yeux des citoyens ayant pris la parole, dysfonctionnel quant au total des voix exprimées et l'obtention des sièges pour chaque parti politique.

D'autres parts, il fut également question de la représentation dite «territoriale». Pour plusieurs citoyens, il est d'une importance capitale que des députés(es) soient élus dans une circonscription et non pas simplement issus d'une liste quelconque. Il en va également du souci de conserver une distinction particulière quant aux réalités politique régionales dont le Québec fait partie.

**Quelles alternatives au système actuel ont été discutées? Est-ce que les participants ont identifié des caractéristiques spécifiques qui leur importent dans un système électoral (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)**

Lors de la consultation organisée par le député de Mirabel, monsieur Simon Marcil, de nombreux citoyens se sont interrogés quant à la déficience importante au niveau de la représentation politique. L'élément de la proportionnalité est revenu à plusieurs reprises lors de la période de prise de parole par les citoyens. En ce sens, nous notons un préjugé hautement favorable pour une composante proportionnelle dans une future réforme du mode de scrutin.

Il est à noter que plusieurs citoyens ont souligné un désir profond pour conserver l'élection d'un député dans leur circonscription. Certaines raisons mentionnées touchaient le sentiment d'appartenance entre le député et ses électeurs. D'autres ont présenté un certain questionnement quant à la conservation du caractère distinctif de certaines régions dont notamment le Québec.

**Est-ce que les participants ont discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas s'engager dans le processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)**

D'entrée de jeu, certains citoyens présents ont pointé du doigt le cynisme envers la politique et les politiciens comme étant un frein à la participation politique lors des élections.

Dans certaines circonscriptions, voter pour son parti politique naturel ne sert à rien, et pour cause, la concentration du vote dans certaines d'entre elles neutralise toute autre expression du vote autre que celle majoritaire.

Enfin, il a été mentionné qu'un cours d'éducation à la citoyenneté serait d'une importance capitale. Il s'agit ni plus ni moins pour certains citoyens d'un cours visant à informer les nouvelles générations appelées à voter. D'autres ont également amené comme idée de multiplier les formes de consultation populaire pendant le mandat de quatre ans. Il s'agit là d'un moyen pédagogique, mais également dynamique afin de hausser le niveau de participation.

**Est-ce que les participants sont d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)**

Malgré l'absence du vote obligatoire dans les sujets abordés directement par les citoyens présents, plusieurs demandes ont été formulées afin que des moyens soient trouvés pour hausser le taux de participation général. Il en va de la santé démocratique du Québec.

En effet, la problématique du faible taux de participation lors des élections générales passées ne présentent rien de positif pour celles à venir selon certaines personnes ayant pris la parole. Une proposition a d'ailleurs été formulée afin qu'un cours d'éducation citoyenne soit introduit dans le cursus scolaire des étudiants de niveau secondaire. Cela aurait pour effet d'améliorer les connaissances générales des nouvelles générations d'électeurs.

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

**Est-ce que les participants ont discuté la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)**

Durant la consultation, le sujet du vote en ligne a été abordé. Malgré certaines réserves quant à la sécurité et la confidentialité des votes, nous avons noté une certaine ouverture parmi les citoyens présents. Une comparaison intéressante fut présentée à l'assemblée. Considérant qu'un nombre grandissant de citoyens effectuent leurs achats et leurs paiements de factures en ligne, un citoyen de la salle se questionnait quant à la peur du vote en électronique.

**Est-ce que d'autres sujets majeurs ont été discutés par les participants? (c.-à-d. référendum, la représentation des femmes/minorités, l'accessibilité, le taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)**

Une proposition qui a été mentionné ci-haut mérite qu'on s'y attarde encore un peu. Il s'agit d'une proposition venant d'un citoyen se questionnant sur le manque de consultations populaires pendant le mandat de quatre ans. Il y aurait là une opportunité à saisir selon ce citoyen.

Ainsi, pourquoi attendre tous les quatre ans pour consulter la population? Cette question est pertinente, car dans le processus actuel celle-ci amène une perspective nouvelle. L'introduction de consultation populaire aurait notamment comme avantage, selon ce citoyen, de mobiliser, instruire et responsabiliser les citoyens.

**RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (limite suggérée : 1000 mots)**

**Les recommandations issues lors de la consultation organisée par le bureau du député de Mirabel sont :**

- Assurer une saine représentation politique au moyen d'un mode de scrutin davantage proportionnel;
- Fournir de l'information aux citoyens sur les partis politiques en liste;
- Assurer le caractère distinctif des différentes régions sur le territoire, notamment le Québec;
- Mettre en place un processus de consultation populaire durant le mandat des parlementaires afin de donner la possibilité aux citoyens de voter sur des enjeux qui les préoccupent;
- Favoriser l'éducation citoyenne chez nos jeunes;

Soumission du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)

Date : 13 octobre

Signature du (de la) député (e)

(Nom)

Simon Marcil 2016

**Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.**

*Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site web du Comité.*

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016